

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	---	--

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 16 Octobre 1883

NOUVELLES LOCALES

Lundi 8 de ce mois, LL. AA. SS. le Prince Héritaire et le Prince Louis ont quitté le Château de Marchais pour se rendre à Paris.

Le lendemain, le Prince Louis a fait sa rentrée au Collège Stanislas comme demi-pensionnaire dans la classe de cinquième.

M. Merklin, le célèbre facteur d'orgues à Paris et à Lyon, est venu la semaine dernière à Monaco pour donner ses instructions relativement à l'installation de l'orgue de l'église Saint-Charles, construit dans ses ateliers à Lyon. Les travaux de menuiserie et autres, nécessaires à cette installation, seront terminés, on l'espère du moins, dans le courant du mois prochain.

Les quatre cloches, également destinées à la nouvelle église des Moulins, sont arrivées ces jours derniers. Elles sortent des ateliers de M. Burdin aîné, fondeur à Lyon, dont l'habileté est connue au loin.

Quand l'orgue sera placé, on procédera solennellement à une double cérémonie : l'inauguration de ce bel instrument et le baptême des cloches.

Le *Courrier de Bordeaux* consacre à la Principauté l'article qui suit, dû à la plume de M. Gommès-Cassères :

La Principauté de Monaco

Aujourd'hui que le goût des voyages se généralise de plus en plus, nous croyons utile d'appeler l'attention de nos lecteurs sur un coin de notre globe qui passe à bon droit pour une véritable merveille.

Nous voulons parler de cette Principauté souveraine, apanage de l'illustre famille des Grimaldi, qui, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, semble un trait d'union entre la France et l'Italie, rappelle à la fois l'élégance du Paris moderne, et les splendeurs de la Rome antique ; de cette Principauté placée sur les bords d'une mer illustre entre toutes les mers, sur les bords de cette *Mare internum* qui fut au moyen-âge la grande route du monde connu et qui est devenue pour nous le point de communication, par Marseille et Toulon, entre l'Europe, l'Asie, l'Afrique et ses déserts brûlants ; sur les bords de cette Méditerranée, disons-nous, qui voit encore s'élever, non-loin de ses rivages fameux, les ruines géantes de Thèbes, Mem-

phis, Alexandrie, Tyr, Rome et Carthage, et dont les vagues écumantes semblent redire les chants d'Homère, les gémissements de Didon, et apporter du mont Ida comme un écho lointain de la douleur de Priam....

La presqu'île de Monaco, que ces quelques lignes suffisent à désigner, jouit d'un climat exceptionnel.

Elle offre l'hiver la même température que Paris au mois de mai et de juin, c'est-à-dire la température de Cannes et de Nice, et, l'été, la chaleur y est toujours tempérée par la brise vivifiante de la mer.

On y trouve la végétation des tropiques et la flore de la zone tempérée.

En face de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, vaste et merveilleux plateau, sur lequel s'élève le fameux Casino avec son théâtre, œuvre de Charles Garnier, l'architecte immortel du Grand-Opéra de Paris.

Qu'on se figure une immense construction réunissant tous les styles de l'architecture, entourée de jardins s'étendant jusqu'à la mer, présentant les points de vue les plus pittoresques et de magnifiques promenades au milieu des camélias, des aloès, des tamarins, des palmiers et de toute la flore africaine ; que l'on mette au-dessus de tout cela le ciel de Naples, et l'on n'aura encore qu'une bien faible idée du spectacle grandiose, du décor féerique qui s'offre aux regards éblouis.

Monte Carlo, c'est, comme le disent avec raison nos voisins d'Italie, une corbeille de fleurs posée dans la Méditerranée, et l'on peut bien lui appliquer ces vers du poète grec, Jacov Ari Rizzo :

L'œil aime à parcourir les couleurs bigarrées,
Dont ses rives partout se montrent diaprées.
Quelquefois le palais monte du sein des flots,
Ou de pierres bâti domine les coteaux.
C'est une ville, un quai, de l'une à l'autre plage ;
Mais le point le plus beau du riant paysage,
Monte Carlo, c'est toi, ton golfe profond, c'est
Emeraude enchâssée en un vert horizon.

Comme la blonde fille, éprise de parure,
Autour de son front blanc tourne sa chevelure,
Elle, d'un long jardin couronnant ses palais,
Monte Carlo se mire en son golfe si frais...

Par sa situation climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'elle offre à ses visiteurs, par ses plages dont le fond, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable très fin, par son Casino d'une incomparable richesse, la presqu'île de Monaco occupe le premier rang parmi les stations hivernales et balnéaires de l'Europe.

Et par la sage administration de son Gouvernement, par l'excellente tenue des services publics, par la politesse toute française de ses habitants, cette Principauté devient le rendez-vous général

de l'aristocratie, le coin recherché des véritables touristes.

Le Prince régnant actuellement est Charles III, Prince Souverain de Monaco, fils du Prince Florestan I^{er}, auquel il a succédé le 20 juin 1856.

Charles III, que les Monégasques appellent simplement « le bon père » est un esprit élevé, aux idées larges et généreuses.

Il a su doter son pays d'une administration qui n'a rien à envier à aucun Etat de l'Europe, et, par son corps diplomatique accrédité auprès des puissances étrangères, il se tient au courant de tous les progrès, de tous les perfectionnements.

La justice est organisée à peu près comme en France : justices de paix, tribunal supérieur et un conseil de révision

Le comité supérieur d'hygiène et de salubrité, présidé par le Gouverneur Général de la Principauté, fonctionne régulièrement ; il a édicté une série d'excellentes dispositions qui sont parfois plus complètes que la réglementation en vigueur dans la plupart de nos grandes villes.

L'instruction publique, elle aussi, a son administration spéciale.

Elle se divise en deux parties, ayant chacune leurs bâtiments scolaires : l'instruction française et l'instruction italienne.

Chacune de ces branches comprend plusieurs sections : instruction élémentaire et professionnelle, mathématiques et sciences, langues vivantes, arts d'agrément, humanités, etc.

L'enseignement des langues vivantes : anglais, italien, allemand, est l'objet de la sollicitude toute particulière du Prince Charles III, qui du reste surveille de près tout ce qui concerne l'instruction publique.

Quant au français, qui est la langue nationale de la Principauté, son enseignement est des mieux compris et fait honneur aux professeurs intelligents qui le dirigent.

Les écoles de filles, nombreuses et bien tenues, ont également un personnel de choix.

Monaco possède encore plusieurs salles d'asile et écoles maternelles ainsi qu'un vaste orphelinat pouvant recevoir un grand nombre de pensionnaires.

Le service de la sûreté publique est assuré par une direction générale siégeant à l'hôtel du Gouvernement et par trois commissariats : Monaco, la Condamine et Monte Carlo. La force armée de la police est représentée par un corps de carabiniers à la tenue militaire irréprochable, dont le recrutement se fait avec un très grand soin, ce qui explique

son autorité et la considération dont il jouit auprès de la population et des étrangers.

Nous voudrions pouvoir décrire aussi tous les services publics de la Principauté souveraine de Monaco : finances, timbre et enregistrement, hypothèques, tabacs, postes et télégraphes, mais le cadre forcément restreint d'un journal ne nous permet pas un pareil développement.

Nous devons ajouter que, depuis 1865, le Prince a conclu un traité d'union avec la France (union douanière).

Après avoir fait connaître d'une manière très générale l'excellente organisation de la Principauté Monégasque, nous croyons devoir dire deux mots du palais du Prince Charles III.

Le Palais actuel, restauré à diverses époques, réédifié vers 1630, sous le règne et par l'ordre du Prince Honoré II, qui voulut continuer les travaux commencés au siècle précédent par son grand-père, dans l'antique et imposante forteresse des Grimaldi, a joué un rôle glorieux dans l'histoire guerrière d'Espagne et d'Italie.

Depuis le règne d'Honoré II, divers changements ont été apportés dans les dispositions intérieures et l'aspect général du Palais.

Restauré de nouveau par Charles III, souverain actuel, il passe pour un des plus beaux monuments de ce genre et contient de véritables œuvres d'art, parmi lesquelles de magnifiques spécimens de la peinture italienne, espagnole et française.

Bien d'autres sujets de description existent dans la Principauté, mais notre plume serait impuissante pour montrer avec éclat ces merveilles d'architecture et de décoration.

Nous nous bornerons donc à ce simple exposé, persuadés que nous en avons dit suffisamment pour donner au voyageur intelligent, à l'archéologue et au simple désœuvré, l'idée d'aller faire une excursion dans le charmant pays du bon prince Charles III.

Et pour terminer, nous citerons ces paroles d'un touriste bien connu :

« Monaco, c'est le printemps perpétuel. »

E. GOMMÈS-CASSÈRES.

Nos lecteurs trouveront, à la quatrième page, le nouvel horaire de la marche des trains qui sera en vigueur à partir de lundi prochain 22 octobre sur la ligne de Ventimiglia à Marseille et Paris, et vice-versa.

Le Collège Saint-Charles à Monaco

Sous ce titre, nous trouvons dans le *Combattant* de Menton les lignes suivantes :

Le Collège Saint-Charles de Monaco est un établissement d'enseignement secondaire fondé récemment par S. G. M^{re} Theuret, pour les besoins de la Principauté. Dès les premières années de son existence, il a su conquérir l'estime et la sympathie de toute la population monégasque, qui lui envoie l'élite de sa jeunesse. Ce n'est point seulement parmi les enfants du pays que le Collège recrute ses élèves, car on trouve parmi eux : Français, Anglais, Italiens, Belges, Hollandais, Russes et Américains.

Mais depuis la situation nouvelle créée en France par les lois sur l'enseignement, c'est surtout à la population française que le Collège Saint-Charles est appelé à rendre d'immenses services. Aussi, S. G. M^{re} Theuret qui, dans la fondation de cet établissement, n'avait d'abord en vue que le bien de sa patrie adoptive, s'inspirant des besoins de sa patrie première et toujours aimée, vient-il de transformer complètement son Collège.

L'ancien bâtiment, devenu trop étroit, a été démoli de fond en comble, et, sur son emplacement, considérablement agrandi, s'élève aujourd'hui un magnifique établissement offrant aux familles religieuses de notre pays un asile où leurs enfants trouveront tout à la fois une instruction solide et une éducation vraiment chrétienne.

Le nouveau Collège réunit toutes les conditions désirables de confort et d'hygiène : des salles d'étude

et de classe vastes et bien éclairées, des dortoirs spacieux et bien aérés, des cours de récréation plantés de poivriers et d'orangers, des salles de bains et d'hydrothérapie en font un établissement qui n'a rien à envier aux maisons d'éducation les mieux installées.

Tout concourt à recommander le Collège Saint-Charles à l'attention des familles. Là, point de tracaseries administratives, mais au contraire, le patronage d'un Prince ami des lettres, de la religion et de la liberté.

S'il fallait encore d'autres raisons pour déterminer les mères de famille les plus exigeantes à envoyer leurs fils sous ce climat béni, nous leur dirions qu'au Collège Saint-Charles, la cuisine, la lingerie et l'infirmerie sont tenues par des religieuses qui donnent aux enfants les soins les plus minutieux.

Les classes enfantines sont également dirigées par des Sœurs dont la patience, le savoir et la sainteté savent tirer de ces jeunes intelligences des fruits merveilleux.

Toutes les études se font selon le plan et la méthode des collèges ecclésiastiques français. On y enseigne le français, le latin, le grec, les langues vivantes : anglais, allemand, italien ; on y prépare aux baccalauréats ès-lettres et ès-sciences ainsi qu'aux écoles professionnelles. Les arts d'agrément : musique, dessin, gymnastique, escrime, ont leurs professeurs spéciaux.

En un mot, M^{re} Theuret n'a reculé devant aucun sacrifice pour faire de Saint-Charles un établissement modèle, digne à tous égards de la confiance des familles.

La direction du Collège est entre les mains de M^{re} l'Evêque qui en est et qui veut en demeurer le premier supérieur ; garantie des plus sérieuses pour les parents, car chacun connaît la haute capacité en matière d'enseignement de M^{re} d'Hermopolis, qui a consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement et qui compte parmi ses élèves S. A. S. le Prince Héritier de Monaco.

Ajoutez à cela le climat exceptionnel de Monaco, où règne un printemps perpétuel, grâce à des hivers sans frimas et à des étés constamment rafraîchis par la brise de mer. Or, le Collège Saint-Charles, dont les terrasses et les cours dominent la Méditerranée, occupe sans contredit la position la plus agréable de la Principauté.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le crime épouvantable du malheureux Copello, à Saint-Jean, section de Villefranche, a eu son épilogue jeudi dernier devant la Cour d'assises de Nice.

Madala (Jean-Baptiste) est condamné à la peine de mort ;

Rebroin (Joseph), aux travaux forcés à perpétuité.

Rivotta (Jean-Baptiste), à 20 ans de travaux forcés et à 5 ans de surveillance.

Serra (Jean-Baptiste) a été acquitté.

La Cour ordonne que l'exécution de Madala aura lieu sur l'une des places publiques de Nice.

— Nous lisons dans le *Petit Nipois* :

« M. Le Bastard, inspecteur du mouvement à la gare de Nice, vient d'être nommé au même poste à Clermont. Les nombreux amis de M. Le Bastard, tout en le félicitant de son avancement, regretteront vivement son départ, car il avait su s'attirer par sa courtoisie la sympathie générale. »

Gènes. — On lit dans l'*Italie* :

« Les chemins de fer de la Haute-Italie ont été forcés de suspendre pour quelques jours le transport des marchandises sur leurs lignes, par suite du manque absolu de wagons et de locomotives. »

« Pour remédier à ce grave inconvénient, la direction de l'exploitation s'est adressée à diverses administrations de chemins de fer étrangers, afin d'obtenir, en location, des wagons et des machines pour trains à marchandises. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris et le département de la Seine possèdent un nouveau préfet, M. Poubelle. Né à Caen, ayant passé la cinquantaine, le successeur de M. Oustry est un homme de belle prestance et de manières distinguées. A Carcassonne, il a épousé M^{lle} Lader-Gout, la charmante fille du vice-président du conseil général de l'Aude, qui lui a apporté une très respectable fortune placée en majeure partie en vignobles. Tour à tour préfet à Grenoble, Ajaccio, Besançon, Marseille, M. Poubelle arrive à Paris rompu aux fonctions administratives et tout à fait apte au poste le plus difficile qui soit dans notre France préfectorale.

En dehors d'un nouveau préfet, Paris est en train de se donner une nouvelle école de médecine. Les

bâtiments affectés à cette école comprendront, entre autres améliorations, une bibliothèque comportant, avec les ouvrages de médecine, toutes les publications connues se rapportant à cette matière, et un registre spécial sur lequel seront inscrits les noms de tous les médecins exerçant légalement dans les principaux pays du monde.

La réalisation de ce vaste projet a donné lieu à un travail préparatoire qui révèle des chiffres vraiment intéressants.

Le nombre des médecins actuellement répartis sur tous les points du globe s'élève à 193,000, parmi lesquels 11,250 se consacrent uniquement aux hautes études médicales.

On compte à présent, en France, 26,000 médecins ; 65,000 aux Etats-Unis ; en Allemagne et en Autriche, 32,000 ; dans la Grande-Bretagne et ses colonies, 35,000 ; en Italie, 10,000 ; en Espagne, 5,000, etc.

Pour contenir tous les documents qu'on souhaite, la nouvelle bibliothèque de médecine devra comporter un local six fois plus grand que celui qui lui est affecté actuellement.

A propos de bibliothèque, M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque Nationale, s'occupe d'opérer le recensement des ouvrages disparus dans les collections des bibliothèques départementales depuis le commencement du siècle. Dans la seule bibliothèque de Tours, M. Delisle a constaté la disparition de près de quatre cents manuscrits. Jugez du pillage en règle dont les bibliothèques de province, où la surveillance est moins sévère que dans celles de Paris, ont dû être l'objet ! La mesure de M. Delisle intéresse tout le monde savant et ne saurait être trop applaudie.

Le beau monde français, en attendant les fêtes et les réceptions, emploie son automne à de grands mariages. C'est ainsi que M^{lle} de Clermont-Tonnerre, fille du général et d'une la Tour-du-Pin-Chambly, a épousé le marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet ; M^{lle} Marie de Saint-Didier a épousé le marquis d'Entraygues-de-Leuze, et M^{lle} de Ségur, se marie au comte Albert de Guernes. Une grande soirée de contrat aura lieu chez la comtesse de Ségur, la semaine prochaine, à l'occasion de cette sympathique union.

L'exposition triennale est toujours la grande attraction de l'après-midi à Paris. Le président de la République, ayant au bras M^{re} Wilson, y a fait une longue visite, rencontrant partout sur son passage l'accueil le plus sympathique et le plus respectueux.

L'exposition des arts incohérents, qui vient de s'ouvrir, galerie Vivienne, est aussi très suivie. Rien de plus bizarre et de plus drôle que cette exhibition de haute fantaisie qui prouve que la gaité française n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour.

Parmi les artistes visitant cette semaine l'exposition, on s'applaudissait fort du rétablissement d'André Gill, le célèbre caricaturiste qui avait dû être interné à Charenton. Il peut reprendre ses travaux et s'occuper du tableau qu'il destine au prochain salon : *Pompier courant au feu*. Avant peu, on espère qu'il pourra quitter Charenton et se réinstaller à Paris.

L'Opéra vient de faire débiter avec le plus légitime succès un nouveau ténor de force, M. Escalais, qui rappelle beaucoup Duprez et par la voix et par sa conformation physique. C'est dans *Guillaume Tell* que M. Escalais s'est produit. En dépit de sa gaucherie en scène, sa voix superbe, maniée avec art, lui a conquis les suffrages du public.

Les études de *Sapho*, d'Emile Augier et Gounod, vont être poussées activement, et le ballet la *Fandole* ne tardera pas à faire son apparition. L'Opéra sent que son auditoire habituel va lui revenir et s'occupe d'être à sa hauteur.

Au Palais-Royal, MM. Meilhac et Gille viennent de remporter une victoire avec leur pièce : *Ma Camarade*. De l'esprit et de la gaieté à revendre, sans dépasser les limites du bon goût ; une interprétation excellente assurée à cette pièce un avenir de succès qui rappellera les beaux soirs de *Divorçons*.

La réouverture à Paris d'un théâtre italien va être le signal des grandes élégances de l'hiver. La toilette sera de rigueur pour aller applaudir la troupe merveilleuse recrutée par M. Maurel, et ce ne sont pas les lorgnettes masculines qui s'en plaindront. Pour ma part, je ne comprends pas plus les Italiens sans

épaulées nues et sans diamants que l'Opéra sans ballet et sans maillots. Les robes là font partie essentielle du spectacle. Elles ne manqueront pas au Théâtre-Italien, où, en dehors des abonnés français, la colonie hispano-américaine a accaparé les places. Il y a là toute une collection de têtes brunes avec des yeux brillants comme des escarboucles et des lèvres de corail qui ont une saveur et un piquant merveilleux. Elles relèvent et pimentent, passez-moi le mot, la grâce un peu mièvre de nos parisiennes et la font valoir par leur contraste même.

Quant aux hommes, je ne doute pas qu'ils ne se mettent à l'unisson du côté féminin de l'assemblée, et je rappellerai à ce propos aux jeunes gens qui seraient tentés de céder au débraillé et au négligé que d'aucuns voudraient imposer sous prétexte de sans-çon démocratique, le mot de M^{me} de Pourtalès sur un débutant dans la vie, trop insoucieux des détails de sa tenue :

— Pour faire son chemin dans le monde, il est encore plus nécessaire d'avoir des gants que des souliers.

Donc, des gants, messieurs, aux Italiens — et blancs encore !...
BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Histoire de la Boussole.

L'an 2698 avant l'ère chrétienne, Hoang-Ti, c'est-à-dire l'Empereur jaune, fut élevé à la dignité impériale et monta sur le trône de la Chine. Hoang-Ti fut à la fois un législateur, un ingénieur et un astronome, et, ce qui nous importe ici plus que tout cela, le premier dont l'histoire cite le nom au sujet de la polarité magnétique. D'après les chroniques chinoises, ses succès dans les luttes militaires qu'il eut à soutenir pour obtenir la suprême puissance furent dus, en grande partie, à l'une de ses inventions scientifiques; c'était, disent-elles, un char qui indiquait le Sud et la position des autres points cardinaux. Ce char, dans une circonstance critique, lui permit de se diriger au milieu d'un grand brouillard. Quelle qu'en fût l'orientation, une petite figurine qui le surmontait indiquait le Sud et donnait ainsi un précieux moyen de se reconnaître en pays inconnu.

Cette occasion n'est pas la seule dans laquelle les historiens fassent mention de ces *chars magnétiques*. Ils racontent que sous le règne de Bhéau-Kound, des envoyés d'un royaume maritime situé au sud de l'Empire, ayant fait à l'empereur un cadeau de trois faisans blancs, il leur donna en échange des chars légers construits de telle sorte qu'ils indiquaient toujours la direction de leur pays, c'est-à-dire le Sud. La suite de l'histoire montre bien l'utilité de l'invention. En effet, les envoyés montèrent dans ce char pour retourner chez eux; mais ayant fêté trop copieusement et trop longuement la joie qu'ils en éprouvaient, ils se dirigèrent exactement du côté opposé à celui qu'indiquait la figurine. Ils ne furent en état de reconnaître leur erreur que longtemps après; alors ils firent volte-face, mais ils n'arrivèrent chez eux que l'année suivante. Ces récits naïfs établissent donc nettement, non-seulement que de toute antiquité les Chinois, comme d'ailleurs, beaucoup d'autres peuples, connaissaient l'aimant, mais ce qui est bien plus remarquable, la faculté de se diriger à peu près suivant le méridien.

Nous disons que ce fait est remarquable, parce qu'en effet les découvertes les plus simples en apparence ont mis des siècles à sortir de l'obscurité. Le hasard, c'est-à-dire le concours de circonstances absolument imprévues, a été le facteur principal dans la plupart d'entre elles; il suffirait de rappeler ici l'invention de la lunette astronomique, dont les premiers et inconscients inventeurs ont été les petits enfants d'un lunetier de Middelbourg; combien de temps ne s'est-il pas écoulé aussi entre la connaissance du pouvoir expansif de la vapeur d'eau et ses essais d'application sérieuse? Seize siècles entre l'éolypyle des Grecs et les plans de Salomon de Caus; presque cent ans entre celui-ci et Wat. De même, quel espace de temps n'a pas pu s'écouler entre le moment où un paysan ou un mineur prit en main la pierre d'aimant ou un morceau de fer aimanté naturellement, et celui où l'on reconnut que ces objets attirent à eux les petites masses de fer! Que de fois dût-on répéter ces phénomènes avant que le hasard ou la fantaisie inspirât à quelqu'un l'idée de rendre mobiles ces corps attirants en les faisant flotter! Et, lorsque cette mobilité eut été obtenue, combien d'yeux restèrent incapables de remarquer la tendance de l'aimant à prendre une direction déterminée!

L'existence de la petite figure de bois des chars magnétiques est donc la preuve d'un état scientifique relativement avancé. Cette figurine renfermait une pierre d'aimant; les Chinois ne construisirent que beaucoup plus tard des instruments se rapprochant plus de notre boussole.

Ce fait s'explique.

La construction de la boussole ou de l'aiguille aimantée suppose en effet connue la propriété que possède un aimant de communiquer son magnétisme au fer et les procédés convenables pour opérer cette communication. Celle des chars magnétiques suppose uniquement connue la faculté d'orientation d'un aimant naturel. Il n'est donc pas étonnant que l'on ne trouve que bien plus tard chez les écrivains chinois l'indication de la vraie boussole. Quoiqu'on sache d'une manière positive qu'ils s'en servaient au premier siècle de notre ère, la description la plus ancienne de l'instrument ne date que du commencement du XII^e siècle. Le lecteur aura déjà sans doute fait la remarque que l'aimant fut d'abord employé par les Chinois pour se diriger sur terre; mais, dans ces temps reculés, les étendues solides de la surface du globe, par suite du manque de connaissances géographiques, étaient des déserts aussi inconnus et plus dangereux à parcourir que ne le sont aujourd'hui pour nous les étendues océaniques. Aux VII^e et VIII^e siècles, les Chinois faisaient des expéditions maritimes de Canton jusqu'à l'Euphrate, par le détroit de Malaca, Ceylan et le Malabar, et à la fin du XII^e siècle ils se servaient régulièrement de la boussole dans leur marine. C'était, soit la boussole à eau, formée d'une aiguille flottant sur fétus de paille, soit la boussole à pivot.

Les inventions magnétiques des Chinois ne furent connues que plus ou moins tard chez les peuples voisins de leur empire: chez les Japonais, par exemple, on trouve au VII^e siècle les chars magnétiques; et l'on sait qu'à la même époque la boussole aquatique était employée en Corée. C'était une aiguille aimantée munie d'un flotteur, qu'on jetait dans un baquet d'eau au moment de l'observation.

Si, parmi les nations orientales de l'Asie, les Chinois ont les premiers connu non seulement la polarité de l'aimant, mais encore la propriété que possède cette pierre de transmettre son magnétisme au fer, nous allons voir que, sous le même rapport, ils ont également de beaucoup devancé les Européens, et que très probablement ils leur ont transmis leurs propres connaissances.

(Méditerranée)

(à suivre).

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Étude de M^e Louis VALENTIN, notaire, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAITS publiés en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du vingt-deux mai mil huit cent cinquante-huit sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le huit octobre courant, l'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, M. Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco, a acquis de la Société Anonyme Immobilière et de Constructions de Nice, dont le siège est à Nice, une parcelle de terrain en nature de jardin, d'une contenance de vingt-neuf mètres carrés, située à Monaco,

au quartier du Carnier, portée sous le numéro 102 de la section D du cadastre, et tenant de l'est, à un chemin; du midi, au boulevard du Carnier; et du nord, au jardin de l'hôtel Victoria appartenant à ladite Société.

Cette acquisition a été faite à forfait moyennant le prix de deux mille quatre cents francs.

Aux termes d'un autre contrat reçu par le même notaire, ledit jour huit octobre, l'Administration des Domaines a acquis de la Société civile des terrains de Costa-Perrière, à Monaco, deux parcelles de terrain complantées d'oliviers, sises à Monaco, quartier dit la Perreira: l'une, d'une contenance de quatre cent quatre-vingt-sept mètres carrés, portée sous le numéro 479 de la section D du cadastre; l'autre, d'une contenance de six cent trente-quatre mètres carrés, portée sous le numéro 68 de la même section, tenant ensemble du midi et du nord, aux terrains restant appartenir à la Société vendeuse.

Cette acquisition a été faite au prix de vingt mille six cents francs.

Les personnes ayant sur les immeubles sus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susrelatés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués (Article 31 des Statuts) en Assemblée Générale ordinaire, au Siège de la Société, à Monaco, le mercredi 31 octobre courant, à deux heures de relevée.

N.-B. — Conformément à l'Article 30 des Statuts, les Titres ou les Récépissés de dépôt et de nantissement doivent être déposés au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

On vient d'établir sous les arcades et dans l'intérieur du Grand-Hôtel un *Book-Club*, cabinet de lecture et librairie à l'instar du Palais-Royal de Paris.

On peut emporter les livres en s'abonnant et les changer tous les jours: les nouveautés anglaises, allemandes et françaises, livres italiens, russes sont donnés en lecture. On peut lire par séance en payant 25 centimes par fois. Le directeur de cet établissement est propriétaire de la *Librairie Ancienne et Moderne*, de Menton, directeur et propriétaire du journal *Les Villes d'hiver*, publiant la liste hebdomadaire des étrangers du littoral: Hyères, Cannes, Saint-Raphaël, Grasse, Nice, Monaco, Menton, San Remo, Alassio, Sestri, etc., etc.

A LOUER
Grand Appartement
NON MEUBLÉ
Deuxième étage, Villa Marcel
RUE ANTOINETTE — CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	8	772.3	772.5	772.4	772.2	772.4	15.4	17.8	16.9	16.5				13.6	71	E assez fort	beau	
9	71.5	70.7	69.7	68.6	68.0	16.1	17.8	17.1	14.4	14.0	59	S E	id.					
10	65.3	64.2	63.7	63.0	62.7	16.6	18.5	18.4	14.9	13.8	71	S E faible	beau, nuages épars					
11	60.3	60.2	58.8	59.0	59.1	16.5	18.3	17.7	17.0	16.2	69	S E	beau, un peu voilé					
12	55.5	59.1	59.1	59.4	60.3	17.1	19.2	18.1	17.5	16.3	75	S O	id.					
13	61.4	61.3	61.5	62.1	63.0	17.8	20.0	18.9	16.2	15.7	66	S O, S E	beau, nuages épars					
14	63.8	63.5	62.8	63.4	63.6	18.2	20.5	19.2	16.9	16.8	67	O, S E	id.					
DATES																		
Températures extrêmes																		
Maxima												17.8	18.3	20.0	19.2	20.0	21.4	21.0
Minima												11.5	11.6	12.5	12.1	12.7	13.9	13.4

Pluie tombée: 0 mm

